

# La Manif pour tous dénonce à l'Assemblée les obstacles à la liberté d'expression

Article rédigé par LMPT, le 17 avril 2015

**Auditionnée par la Commission d'enquête sur les moyens de maintien de l'ordre et le droit de manifestation, les dirigeants de La Manif pour tous, Ludovine de La Rochère et Albéric Dumont, ont exposé les graves manquements au respect de la démocratie dont ils ont été victimes.**

**Communiqué** | Compte tenu de l'ampleur et de la fréquence historique des événements de La Manif pour tous depuis novembre 2012, Ludovine de La Rochère et Albéric Dumont, respectivement présidente et vice-président de La Manif pour tous, ont été auditionnés ce jeudi 16 avril à l'Assemblée nationale par la Commission d'enquête sur les missions et modalités du maintien de l'ordre républicain dans un contexte de respect des libertés publiques et du droit de manifestation, présidée par M. Noël Mamère.

Les représentants du mouvement social ont d'abord rappelé la finalité du mouvement : rappeler que nous sommes tous nés d'un homme et d'une femme en soulignant qu'il est aberrant et injuste de faire délibérément des orphelins de père ou de mère (mariage et adoption pour les couples de même sexe, avec la PMA « sans père » et la GPA qui en résultent). Ils ont souligné que la libre expression de ce qui devrait être une évidence, c'est à dire la promotion du mariage homme-femme et de la filiation père-mère-enfant, avaient soulevé de grandes difficultés.

## De nombreux faits précis et concrets

S'appuyant sur de nombreux faits concrets, précis et datés, ils ont évoqué les interdictions ou menaces d'interdiction nombreuses et souvent signifiées très tardivement (signifiées le vendredi soir pour le dimanche, elles ne peuvent plus faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, celui-ci étant fermé le samedi !), les manifestants victimes de jet de gaz lacrymogène sur des parcours déclarés, les interpellations injustifiées et très nombreuses alors même qu'elles n'avaient aucun fondement légal. Tout ceci atteste des graves manquements au respect de la démocratie !

Les représentants de La Manif pour tous ont d'ailleurs rappelé qu'au printemps 2013, le Conseil de l'Europe a condamné l'usage disproportionné des forces de l'ordre face aux manifestations populaires de La Manif pour tous.

Ludovine de La Rochère et Albéric Dumont ont également exposé leurs inquiétudes quant à l'évolution constatée d'un régime de déclaration des manifestations vers un régime d'autorisation, ce qui est tout à fait différent. Vice-président de La Manif pour tous, Albéric Dumont a présenté à la commission d'enquête des propositions qui favoriseraient le respect du régime de déclaration.

## LMPT assimilée aux groupes terroristes

Les dirigeants de La Manif pour tous ont en outre souligné leurs préoccupations sur le projet de loi Renseignements actuellement en débat puisque Bernard Cazeneuve a refusé d'exclure les mouvements sociaux du champ du texte.

« Il est incroyable qu'un mouvement comme le nôtre, pacifique et responsable, fondé sur la défense du plus faible et animé par la volonté d'agir dans l'intérêt général, se trouve catalogué dans les groupes à surveiller au même titre que les terroristes ou que tous ceux qui représentent un quelconque danger pour notre pays » a souligné Albéric Dumont.

**En savoir plus :**

[www.lamanifpourtous.fr](http://www.lamanifpourtous.fr)

\*\*\*